

INFO RIVERAINS

Les travaux d'aménagement de la traversée du village de Petichet vont reprendre sur la RN85 à compter du 16 août 2022. Ils nécessiteront la coupure de la circulation dans le sens La Mure-Grenoble et la remise en place de la déviation par Cholonge pour le sens de circulation La Mure-Grenoble.

Planning des travaux et des modifications de circulation

 **Du 16 au 31 août :**
En raison de travaux supplémentaires (container à déchet, canalisation d'eau), la RD113B reste fermée jusqu'au 31 août.

Finalisation des trottoirs et chaussées
Pose de containers à déchets vers l'entrée du lotissement des Eybains

 **Du 16 août au 18 août :**
RN85 - Les véhicules circuleront côté lac de l'entrée du village à la route des Chevaliers

Pose d'un tuyau d'alimentation en eau potable pour le compte du SIVOM en Pays de Vaulx

 **Du 18 août au 17 octobre :**
RN85 - Les véhicules circuleront côté montagne

Finalisation des réseaux humides et du génie civil des réseaux secs
Réalisation de la chaussée et des trottoirs côté montagne

 **Du 17 octobre au 25 novembre**
RN85 - Les véhicules circuleront côté lac
Finalisation de la chaussée et des trottoirs côté lac



Détails à venir

Du 18 au 24 octobre, les branchements électriques actuellement en aérien seront repris en souterrain. Un planning des interventions par habitation sera communiqué quelques semaines en amont.

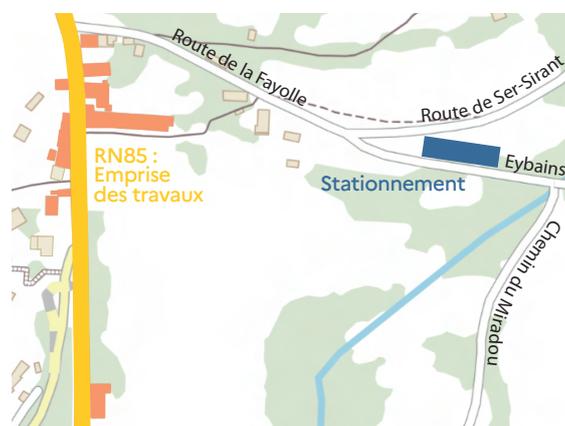
Le 25 octobre, une coupure électrique est prévue pour les maisons situées entre l'entrée nord du village et la mairie. Des informations plus détaillées vous seront communiquées par l'entreprise en charge de ces travaux (Citeos – TE38) quelques semaines avant.

Pour les riverains de Petichet

À partir du 1^{er} septembre, la circulation sera autorisée pour les riverains sur la RN85 dans le sens La Mure-Grenoble grâce à un alternat manuel du lundi au vendredi de 7h à 8h45, de 11h20 à 13h15 et de 16h à 17h45.

Il n'y aura pas d'alternat manuel entre le 16 août et le 1^{er} septembre : il sera obligatoire d'emprunter la déviation par Cholonge.

Pour les riverains de la RN85



- Les sorties doivent impérativement se faire en direction de La Mure.
- Le stationnement le long de la RN85 ne sera pas possible. Le stationnement pourra se faire sur le parking rue de la Fayolle au niveau du belvédère.

Nous nous excusons de la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.

(planning sous réserve des aléas et conditions météorologiques)